



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 2 mai 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 2 mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Le Berre, Mme Guevaer, M. Camus, M. Sireuil.

Secrétaire de séance : M. Camus.

Absents excusés représentés :

Mme Mauclerc avait donné pouvoir à M. Panefieu.
Mme Monaco avait donné pouvoir à Mme Villette.
Mme Delorme avait donné pouvoir à Mme Martin.
Mme Bazin avait donné pouvoir à M. Guinard.
M. Breyse avait donné pouvoir à Mme Caro.

Le procès-verbal de la séance du 14 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 19 mars 2022 : Opération « J'aime la Loire Propre » ;

Le 19 mars 2022 : Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;

Du 21 mars au 1^{er} avril 2022 : Inscriptions scolaires faites par courriel ;

Le 24 mars 2022 : Conseil communautaire portant notamment sur les reprises anticipées des résultats et l'adoption des différents budgets ; la fixation des taux d'imposition ; la fixation des tarifs de l'année 2022 ; l'attribution des subventions de fonctionnement 2022 et exceptionnelles ; les demandes de subventions ; la modification des statuts de la fourrière animale ; l'approbation d'une convention de coopération locale entre Pôle Emploi Orléans-Ouest et la C.C.T.V.L. pour la mise à disposition d'Espaces Publics Numériques auprès des demandeurs d'emploi dans le cadre des formations dispensées sur le territoire ; la mise à jour du règlement intérieur des équipements de la lecture publique ; le groupement de commandes avec les communes volontaires pour l'attribution du marché de voiries programme 2022 ; la signature d'une convention avec la SAFER du Centre et d'une convention avec la Maison de l'Emploi du Bassin d'Orléans ; l'appel à

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

projet « Plan France Relance Vélo » pour la réalisation d'une piste cyclable entre Baule et Synergie pour rejoindre le collège Gaston Couté ; l'approbation de la révision de la carte communale de Tripleville ; la désignation des représentants du Comité de Pilotage PLUi-HD et de la CAO spécifique à l'élaboration du PLUi-HD et de l'OPAH/OPAH-RU ; la motion pour l'expérimentation de la réalisation de certaines prescriptions par les IPA en Région Centre-Val de Loire ; la motion pour l'encadrement en urgence des prix de l'énergie pour les collectivités locales ; la modification des membres des commissions thématiques ;

Le 26 mars 2022 : Carnaval sur le thème de « l'Espace » ;

Le 26 mars 2022 : Concert de l'Harmonie ;

Le 28 mars 2022 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur la reprise anticipée des résultats de l'année 2021 ; le vote du Budget Primitif 2022 ; les demandes d'aide sociale légale et financière ; les participations aux classes de découverte de l'école du Centre et de l'école Jehan de Meung ; les participations pour le voyage scolaire en Auvergne de la classe ULIS du Collège Gaston Couté ; les séjours de vacances d'été 2022 de l'Œuvre Universitaire du Loiret ;

Le 2 avril 2022 : Réunion avec les Comités de quartiers ;

Le 7 avril 2022 : Forum de l'emploi à Beaugency ;

Les 10 et 24 avril 2022 : Élections Présidentielles ;

Les 12 et 13 avril 2022 : Voyage du Conseil Municipal des Enfants à Strasbourg ;

Le 25 avril 2022 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 2 mai 2022 ;

Le 25 avril 2022 : Commission « Sport » avec l'ensemble des Associations Sportives portant sur l'organisation de la Fête du Sport ;

Le 26 avril 2022 : Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées ;

Le 27 avril 2022 : Réunion d'échange avec les restaurateurs de la commune afin de préparer la saison estivale ;

Le 29 avril 2022 : Commission « Culture » et groupe culture portant notamment sur le bilan des manifestations depuis mi-mars ; le bilan du PACT 2021 ; les demandes de résidences à La Fabrique ; l'organisation de la réunion de préparation du planning culturel et du planning de La Fabrique 2022-2023 ; la programmation culturelle 2023 ; la nouvelle présentation du grand jeu d'Artagnan ; la participation à un projet de film sur les Mauves ; l'organisation de goûters d'anniversaire à La Monnaye ; le programme de la prochaine édition Manga-sur-Loire ; le projet sur les livres et la musique pour l'année scolaire 2022/2023 en lien avec Livre de Jeunesse en Fête ; le devenir de l'exposition photos sur les Moulins présentée initialement à l'Office de Tourisme ; l'organisation de l'exposition et Escape Game « Mémoire partagée d'une vive résistance » ; les nouvelles propositions artistiques/spectacles/concerts/expositions ;

Le 29 avril 2022 : Commission « Communication » portant notamment sur les projets de communication en cours ou à venir ; la prochaine édition des Écoutes (juillet-octobre 2022) ; le bilan chiffré de Facebook, Citykomi, Instagram ;

Le 2 mai 2022 : Conseil d'Administration du C.C.A.S portant sur l'approbation du compte de gestion 2021 ; le vote du compte administratif 2021 ; une demande d'aide sociale légale et des demandes d'aides financières ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Affectation définitive des résultats de fonctionnement (Budget Principal, Service de l'Eau, ZAC des Tertres).

Dans le prolongement de la délibération du 14 mars dernier, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation définitive des résultats de fonctionnement sur le Budget Principal, les Budgets du Service de l'Eau et de la Z.A.C. des Tertres, au regard des réajustements demandés par le Service de Gestion Comptable.

Approbation des comptes de gestion 2021 (Budget Principal, Service de l'Eau, ZAC des Tertres).

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les comptes de gestion 2021 établis par Madame la Cheffe du Service de Gestion Comptable, pour le Budget Principal, les Budgets du Service de l'Eau et de la Z.A.C. des Tertres.

Approbation des comptes administratifs 2021 (Budget Principal, Service de l'Eau, ZAC des Tertres) :

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur Daniel PANEFIEU, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2021 établis par Madame la Cheffe du Service de Gestion Comptable, adopte à l'unanimité (Madame le Maire ne prenant pas part au vote) :

- * le compte administratif 2021 pour le Budget Principal de la Commune,
- * le compte administratif 2021 pour le Budget du Service de l'Eau,
- * le compte administratif 2021 pour le Budget de la ZAC des Tertres.

- * **bilan de la formation des élus pour l'année 2021,**
- * **bilan des cessions et des acquisitions pour l'année 2021.**

Dans le cadre de l'examen du compte administratif et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend acte du bilan de formation des élus, ainsi que de l'état des cessions et acquisitions immobilières pour l'année 2021.

Fixation des tarifs de l'eau et de l'électricité pour la borne camping-car.

Dans le cadre de l'installation d'une nouvelle borne camping-car à proximité du Mail, entre le Square de Gundelfingen et la piscine découverte, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la mise en place d'une tarification pour le paiement des fluides par carte bancaire, au regard des coûts actuels de l'énergie et de l'eau, comme suit :

- 3 € pour 100 litres d'eau,
- 4 € pour 1 heure d'électricité (dans la limite de 15 € par 24 heures).

Modification du règlement du service de l'Eau.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le règlement du Service de l'Eau quant aux modalités techniques de réalisation des branchements d'eau et de fixer « le tarif d'intervention sur la base d'un devis réalisé au cas par cas et transmis au pétitionnaire ; les travaux interviendront à compter de la réception du devis signé ».

Participations communales :

- * F.A.J. (Fonds d'Aide aux Jeunes),**
- * F.U.L. (Fonds Unifié Logement).**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'allouer une participation au financement du Fonds Unifié Logement et du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2022, sur les bases suivantes :
- FUL : 3 531,60 €,
- FAJ : 719,40 €.
- de contribuer au titre du dispositif énergie, eau via le C.C.A.S., dans le cadre de ses aides complémentaires.

Signature d'une convention avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret et d'Eure-et-Loir (ADIL 45-28) pour la mise en place du Conseil en Énergie Partagé (CEP).

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à négocier et à signer en temps voulu une convention avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret et d'Eure-et-Loir (ADIL 45-28) pour la mise en place du Conseil en Énergie Partagé (CEP) ; ce service permet d'aider les Communes à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental.

Signature d'une convention avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et le C.C.A.S. pour la refacturation de la mise à disposition de personnel et de biens divers.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à rédiger et à signer en temps voulu des conventions avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et avec le C.C.A.S. pour la refacturation de la mise à disposition de personnel et/ou de biens et services divers, ainsi qu'à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision sollicitée par le Service de Gestion Comptable.

10) Personnel communal :

- * contingent annuel d'emploi ouvert aux militaires ou anciens militaires.**

Conformément à la réglementation en vigueur, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le principe du contingent annuel d'emploi ouvert aux militaires ou anciens militaires, ce dispositif dérogatoire permettant l'accès à la fonction publique, sans concours et dans toutes les catégories d'emploi, et fixe à 1 ce contingent par an.

- * modification du tableau des effectifs.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder aux modifications du tableau des effectifs portant sur la suppression d'un poste de rédacteur après le départ d'une archiviste ; d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe après le départ d'un fontainier et en raison de son remplacement en interne ; la création d'un poste de Gardien-Brigadier afin de recruter un policier municipal.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 3 mai 2022 : Commission « Commerce » à 18h00 et Réunion d'échange avec les commerçants et les membres de la Commission « Commerce » à 19h30

Le 3 mai 2022 à 20h00 : Réunion ADAPI à Chaingy

Le 8 mai 2022 à partir de 10h30 : Cérémonies commémoratives de la Victoire du 8 mai 1945

Le 9 mai 2022 à 18h30 : Commission « Vie Associative/Jumelages »

Le 10 mai 2022 à 15h00 : Goûter des Aînés

Le 19 mai 2022 à 11h00 : Commission de contrôle de la liste électorale - Élections législatives

Le 21 mai 2022 à 9h30 : Commission « Tourisme »

Le 21 mai 2022 à 14h00 : Visite de la Caserne des Pompiers par le Conseil Municipal des Enfants

Le 30 mai 2022 à 18h30 : Commission « Scolaire »

Du 1^{er} au 5 juin 2022 : Accueil des Anglais du Jumelage Lymm-Meung

Les 2, 3 et 4 juin 2022 : Festicolor (19^{ème} édition)

Le 13 juin 2022 à 15h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Les 12 et 19 juin 2022 : Élections Législatives

Le 25 juin 2022 : Fête du sport

Du 1^{er} au 5 juillet 2022 : Accueil des Polonais du Jumelage Meung-Bierun

Le 8 juillet 2022 : Cinéma de plein air initié par le Conseil Municipal des Enfants.

Madame le Maire fait part de remerciements d'Associations pour l'attribution de la subvention 2022 :

- La Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret, Section de Meung-sur-Loire,
- L'Association Agréée de Pêche de Meung-sur-Loire (A.A.P.P.M.A),
- Le Comité du Souvenir Français,
- L'Association Médaille Militaire « Meung-sur-Loire/Saint-Ay/Beaugency »,
- La Fédération Nationale des Anciens Combattants,
- Le Secours Populaire Français,
- Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC Entraide-Union),
- L'Association d'aide à domicile (ASAD - UNA),
- L'Élan de Meung,
- La Magdunoise « Basket »,
- Le Comité de Jumelage Meung/Gundelfingen,
- Le Comité de Jumelage Lymm/Meung,
- L'Association Cœur de Loire,
- La Maison Familiale et Rurale de Chaingy,
- L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Loiret (PEP45)
- La Bibliothèque Sonore,
- L'Association Meung de Femmes,
- L'Harmonie de Meung,
- La Compagnie Les Utopies,
- L'Association Folk en Meung,
- L'Association Tard t'art.
- L'Association des Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Orléans.

Madame le Maire fait le point sur les travaux en cours ou à venir :

Terrain de football : nivellement et pose de la main-courante en cours.

Rues Aristide Briand/Haute Croix : en attente de nouvelles estimations financières.

Consultation en cours pour la réalisation de plateaux rue de Châteaudun.

Centre de Loisirs : lancement de la consultation jusqu'au 20 mai.

Porte d'Amont : consultation lancée courant mai et début des travaux en septembre 2022.

Place du Maupas : consultation à lancer courant mai. Les travaux pourront débuter en septembre/octobre.

Reprise de l'enrobé rue du Docteur Henri MICHEL à compter du 11/05 sur 3 jours.

Mise en place de box à vélos sécurisés sur le tracé de la Loire à Vélo.

Madame le Maire informe l'Assemblée que Cofiroute doit entreprendre des travaux de mise en conformité, de remplacement de glissières de sécurité, ainsi que des dispositifs de retenue dans le diffuseur de Meung-sur-Loire (A10 PR 115). Ceux-ci nécessiteront la fermeture totale des bretelles sur l'A10 et de sortie dans les 2 sens de circulation (sens Province/Paris et sens Paris/Province), ainsi qu'en provenance du péage de Meung-sur-Loire n°15. Les opérations s'effectueront les nuits du 16 au 20 mai 2022 de 20h00 à 6h00.

Madame le Maire fait le point sur la recherche active de professionnels à la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Meung-sur-Loire, le 6 mai 2022
Le Maire,




Pauline MARTIN

Affiché le : 09/5/22